



DARVA

Ensemble, transformons vos idées en solutions



12^{ème} édition 21 KM DE LA TRISOMIE

Dimanche 20 Novembre 2022
Chauray, Complexe sportif de Trévins

Dress code : Tous en vert !



Pour chaque participant, 2€ seront reversés à la recherche

Inscriptions sur : www.courset21-79.fr

Marche (6 ou 12 km) à partir de 9h00
Course à 9h30
Animations Enfants à partir de 11h00



BULLETIN D'INSCRIPTION

Course de la trisomie 21

N° dossard

Nom : Prénom : H F
Adresse : Code postal : Ville :
Téléphone : E-mail :
Année de naissance :
Club, Association, Partenaire, nom d'équipe :
Catégorie : N° licence FFA :
Autre licence : Nom de la fédération : N° licence :

Licencié – Fournir copie de licence

Non licencié – Joindre un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport en compétition datant de moins d'un an ou sa copie certifiée conforme.

Disciplines

- Course 12 km – départ 9h30 – 9€ - (11€ si inscription le 19 ou 20/11)
- Marche 12 km – départ à partir de 9h – 5€ - (inscription possibles sur place)
- Marche 6 km – départ à partir de 9h – 5€ - (inscription possibles sur place)
- Initiation – 400m - départ 11h – gratuit
- Animation enfants et sport adapté – 1km – départ 11h15 – gratuit

Signature

Pour les mineurs,
signature d'un parent

Du fait de votre engagement, vous autorisez les organisateurs à utiliser les images fixes ou audiovisuelles qui pourraient être prises lors de la manifestation.

L'association TRISOMIE 21 Deux-Sèvres s'engage à ne pas divulguer vos données personnelles.

*Cachet de la poste faisant foi

REGLEMENT DE L'EVENEMENT

Inscription

Toute inscription aux 12km ne sera prise en compte qu'accompagnée de la copie de la licence FFA de l'année en cours ou d'un certificat médical de non contre indication à la pratique du sport en compétition, datant de moins d'un an ou sa photocopie et du règlement de la participation.

Le bulletin est à envoyer à : Les 12 km de la Trisomie 21- Chez Mickaël FERRU
550 Grande Rue 79270 EPANNES

Autres inscriptions possibles :

Pour la course : les12kmdelatrisomie21.ikinoa.com – jusqu'au samedi 19 novembre 2022 9h00.

Pour les autres épreuves : inscription possible le matin de la course à partir de 8h00.

Remise des dossard et inscriptions



Le samedi 19 novembre, de 10h à 18h, chez Zone Mendes France 2, 4 rue des droits de l'homme, 79000 Niort et au complexe sportif de Trévins, 210 rue du Pied Griffier 79180 Chauray le dimanche 20 de 8h à 9h. Attention - aucune inscription course possible au complexe..

Concurrents

Catégories FFA au 1^{er} novembre 2022

Marches accessibles à tous

12km, nés avant le 1^{er} janvier 2007

Vestiaires et douches

Sur place, non gardés

Poste de secours

Assuré par l'ADPC, une ambulance et un médecin

Classements spécifiques et récompenses

Aux premiers scratch Homme et Femmes – Par tirage au sort des numéros de dossard : lots

Trophée à la 1^{ère} Chauraisienne et au 1^{er} Chauraisien

Au club le plus représenté.

Responsabilité civile et individuelle accident

Les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de la MAÏF.

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement

Droit à l'image

Lors de son engagement à l'épreuve, chaque concurrent autorise expressément l'association Trisomie 21 Deux-Sèvres (ou ses ayants droits) à utiliser ou faire utiliser ou reproduire ou faire reproduire son nom, son image, sa voix captée lors des 12km de la Trisomie 21 et sa prestation sportive réalisée lors de cette épreuve en vue de toute exploitation directe ou sous forme dérivée de l'épreuve et ce, sur tout support dans le monde entier, par tous les moyens connus ou inconnus à ce jour, et pour toute la durée de protection actuellement accordée à ces exploitations directes ou dérivées par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires ou arbitrales de tout pays ainsi que par les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.